

Quoi ? Un on ne peut pas tout accorder ?

Une nouvelle fois encore au centre de détention d'Argentan on tente d'innover.

Tout est bon tant que l'on fait parler de soit même si c'est dans du n'importe quoi !

Aujourd'hui la Direction du centre de détention propose que les personnes détenues puissent cantiner, donc acquérir de manière permanente, des matelas de sport pour en disposer en cellule.

Des matelas de plusieurs centimètres d'épaisseur en néoprène, caoutchouc... parfait pour mettre sur du concertina et de pouvoir les franchir.

Pourtant l'article 5 du règlement intérieur type des établissements pénitentiaires est clair :

« Aucun objet ou substance pouvant permettre ou faciliter un suicide, une agression ou une évasion, aucun outil dangereux en dehors du temps de travail ne peuvent être laissés à la disposition d'une personne détenue. »

Mais à Argentan on peut passer outre !

Le Bureau local Force ouvrière demande de mettre fin à cette lubie.

Force Ouvrière Pénitentiaire ne bradera pas la sécurité de l'établissement par le biais de l'achat de la paix sociale.